



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bordeaux, le **XX** mars 2025

**Logement locatif social et rénovation de l'habitat en Nouvelle-Aquitaine :  
les très bons résultats de 2024 offrent de belles perspectives pour 2025**

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde a co-présidé avec Sophie PIQUEMAL, vice-présidente du conseil départemental de la Gironde, le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) ce vendredi 14 mars 2025.

**Avec 10 598 logements sociaux agréés**, la Nouvelle-Aquitaine atteint un taux d'agrément de 112 %, se plaçant au second rang des régions françaises en termes de production. Parmi ces réussites :

- **près de 3 000 Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI)** alloués aux ménages à revenus modestes, garantissant un accès au logement pour les plus vulnérables.
- **2316 logements étudiants agréés**, dont la programmation principalement sur la métropole bordelaise (à 94%), répond à une demande croissante.

Ces résultats témoignent d'un travail collectif efficace entre l'État, l'union régionale HLM et les collectivités territoriales. Le pilotage resserré mené par les services de l'État et leurs partenaires a été déterminant pour atteindre ces objectifs. Ils s'engagent à maintenir cette dynamique en 2025, avec pour ambition d'agréer 9 751 logements sociaux publics. De bons résultats sont également à souligner sur l'hébergement avec le Plan Logement d'Abord 2.

Face à un besoin croissant, deux collectivités, la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques) et la communauté de communes de Seignanx (Landes), ont partagé leur retour d'expérience sur la mise en œuvre de la stratégie foncière pour le développement du logement. Leurs témoignages ont illustré la pertinence de cette approche, portée par l'Établissement Public Foncier (EPF) Nouvelle-Aquitaine, la Banque des Territoires, les collectivités territoriales et l'État.

**En 2024, 272 M€ mobilisés et 11 810 logements ont été rénovés** avec l'aide de l'agence nationale de l'habitat (ANAH). Parmi les opérations menées, 4 300 logements ont été concernés par des rénovations énergétiques d'ampleur et autant de ménages ont bénéficié de MaPrimeAdapt' pour adapter leur logement à la perte d'autonomie.

Les efforts sur la rénovation du parc privé ont permis d'atteindre ces résultats inédits en Nouvelle-Aquitaine. La mobilisation se poursuivra en 2025, garantissant ainsi un habitat adapté et accessible pour tous. Ce sont plus de 287 M€ d'aides prévues pour la rénovation de l'habitat du parc privé.

Par ailleurs, le CRHH a rendu un avis favorable à la **fusion de deux bailleurs sociaux majeurs** : Domofrance et Clairsienne, filiales du groupe Action Logement, qui, une fois la fusion effective, représenteront un parc de 60 000 logements.

*Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine : « Le bilan 2024 témoigne d'un dynamisme remarquable en matière de politique du logement en Nouvelle-Aquitaine. Alors que l'accès au logement demeure un enjeu crucial, dans un contexte difficile, notre région se distingue par ses résultats significatifs dans la production de logements sociaux et la rénovation de l'habitat. Nous devons amplifier en 2025 pour répondre davantage à la demande de nos concitoyens ».*